



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

04.06.2015

Date de la convocation des conseillers :

04.06.2015

point de l'ordre du jour no:

11A

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 12 juin 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers

Espen, secrétaire général

Absents: Bernard, conseiller

Le Conseil Communal;

**Objet: Devis : Immeuble Cité Schaeftgen, 9 rénovation
(art.4/612/221311/15043)**

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif de 120.000 € concernant la réfection de la gaine technique (partie commune) et un logement;

Considérant que le nouvel article 4/612/221311/15043 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2015 sera alimenté par un transfert de crédit de l'article 4/612/221311/15031 Immeuble rue du Moulin, 29 – rénovation;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

le devis estimatif de 120.000 € concernant la réfection de la gaine technique (partie commune) et un logement.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 07.07.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,